

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 13 octobre 2026, à 18h30,
en salle du Conseil Municipal (Mairie – 1^{er} étage).

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2026

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

1. Vacance d'un poste d'Adjoint au Maire – Décision de maintenir ou de réduire le nombre d'Adjoints
2. Fixation des indemnités de fonction des élus à la suite de la réduction du nombre d'Adjoints au Maire *(selon le choix qui sera fait à la question n°1)*
3. Décision modificative n°2
4. Provisions 2026 pour créances douteuses, risques et charges
5. Créances éteintes 2026
6. Admissions en non-valeur 2026
7. Revalorisation des montants maximaux annuels de l'IFSE dans le cadre du RIFSEEP

DE LA PETITE ENFANCE A LA JEUNESSE & LA PARENTALITE

8. Convention de labellisation « So mobilité » entre le CRIJ Nouvelle Aquitaine (Conseil Régional Info Jeunes) et la Commune

URBANISME – MOBILITES – ACCESSIBILITE – BATIMENTS - TRAVAUX

9. Acquisition de plein droit de bien sans maître (AB 11, lieu-dit « Aboukir »)
10. Passation d'une convention relative à la participation financière de la ZAC des Trois Fontaines au renforcement du système d'assainissement et de la station d'épuration d'ONDRES

DIVERS

11. Décisions prises par le Maire en vertu des pouvoirs délégués au titre de l'article L.2122-22 du CGCT *(Code Général des Collectivités Territoriales)*
12. Questions et informations diverses

Fait et publié à ONDRES, le 7 octobre 2026

 Le Maire,
Patrick de CASANOVE.